

L’agriculture manque de bras, disait-on dans les années soixante. Aujourd’hui c’est l’ethnographie qui souffre du manque de personnel, particulièrement au Sud du Sahara. En effet, la tâche à laquelle il faut s’atteler y apparaît plus lourde que jamais. D’une part, les connaissances et les méthodes dont nous disposons de nos jours ont considérablement élargi le champ d’investigation. De l’autre, il convient d’agir sans retard car, partout sur le continent noir, des données culturelles populaires disparaissent quotidiennement. C’est à ces thèmes que se consacre l’ouvrage de ce compte rendu.

Situation du domaine traité par la publication

La tradition orale de la zone subsaharienne francophone est exposée à une érosion accélérée de ses contes et récits. La continuité propre de l’évolution culturelle de la région considérée a été interrompue comme dans aucune autre partie du monde, car elle a subi trois vagues successives d’immixtions. La première, à compter du huitième siècle, fut celle de l’islamisation qui appliqua ses substitutions modernisatrices aux aspects magico-religieux et aux structures politiques. La seconde, dans ce dernier registre ainsi que dans le domaine social et linguistique, fut celle de l’exploitation coloniale à partir du XVIIIe. La troisième est celle de la globalisation qui, à travers un vecteur d’apparence économique, achève, depuis 1990, de bouleverser ce qui subsistait des institutions socioculturelles déjà affaiblies.

De nos jours, les peuples subsahariens subissent de manière de plus en plus accentuée les suites du réchauffement (accélération de la désertification), les conséquences de crises nationales et internationales (déplacements de population) et de l’urbanisation forcée qui aboutissent à la disparition pure et simple de pans entiers des restes de leurs cultures. Les contes et récits traditionnels sont tout particulièrement touchés par ces mouvements, qui privent les groupes de la stabilité minimale qui conditionne leur propagation et transmission intergénérationnelle. S’ils permettent la gestation ou la synthèse de nouveaux éléments culturels intéressants, les groupes éparpillés, les familles scindées, les ethnies, tribus et clans dispersés, les villages et agglomérations disparues ou artificiellement constituées ne fournissent pas le cadre permettant un entretien satisfaisant du patrimoine oral. Face à ce phénomène irrésistible et comparé à un naufrage rapide, on estime que moins d’un quart des trésors socioculturels dits « informels » de la région a été enregistré. Seule une intensification considérable des moyens, permettant la menée systématique de relevés ethnographiques dans les plus brefs délais, pourrait y faire front. La disproportion entre les capacités du personnel qualifié, déjà surchargé, et l’ampleur de la tâche urgente qu’il conviendrait d’accomplir est criante.

L’ouvrage rappelle que les Universitaires de la région, afin de contribuer dans ces conditions dramatiques à une action salvatrice, réfléchissent depuis une quinzaine d’années à la manière de mobiliser celles et ceux qu’elles peuvent logiquement habiliter au collectage ethnographique : les enseignants-chercheurs de toutes disciplines, mais surtout les étudiants intéressés par le propos, qui disposent en soi d’un bagage intellectuel le leur permettant à court terme. En effet, il s’est avéré possible d’augmenter de la sorte les effectifs de manière

Un manuel pour la collecte des contes et récits subsahariens : sa méthode, ses principes et ses résultats

Dominique J. M. Soulas de Russel

L’œil et la plume. Initiation pratique à l’ethnographie à l’intention des étudiants

Niamey-Eschborn, GTZ-INDRAP, 1996, rééd. Nürtingen 2008, 95 pages

spectaculaire au moyen d’une méthode pédagogique concrète, utilisant des méthodes et principes à respecter adaptés au contexte. Les résultats exemplaires obtenus lors de son expérimentation débutée dès 1994 au Niger ont conduit à son application au Tchad, au Bénin et en Centrafrique. La méthode exposée dans le manuel s’est parfaite jusqu’à sa réédition, en partie grâce à des appuis venus de pays industrialisés dans le cadre de jumelages interuniversitaires ou à partir d’initiatives estudiantines encourageantes.

La charte des collectages : les principes présentés aux collecteurs

Cette méthode axe sa philosophie autour de ce que l’on peut appeler une « charte des collectages ». La charte est constituée d’une technique de collectage de contes et récits impliquant une méthode d’enquête et de travail adaptée aux conditions spécifiques et au corpus subsaharien. Elle fut mise au point avec l’appui d’ethnographes expérimentés. Améliorée et ayant fait ses preuves, elle peut être rapidement présentée ci-après. La nature du modèle, à la fois initiatique et explicatif, est supra disciplinaire pour drainer le maximum d’intéressés (étudiants) et rassembler le plus d’apports possible (enseignants-chercheurs). Il tient compte, d’une part, de la faiblesse des connaissances du groupe-cible en matière ethnographique et, de l’autre, de la faculté d’apprentissage et de la souplesse intellectuelle qui est propre aux étudiantes et aux pédagogues.

En fonction de cela, la charte est composée d’une présentation ramassée et simple à saisir des bases et des règles du collectage ethnographique, avant de passer à celle des différentes caractéristiques des types de récits. Le manuel, dans son introduction initiatique, apporte une attention particulière à la simplicité et à la clarté des explications, qui se distancient pour cela sciemment des termes habituellement usités en ce domaine. Il souligne que l’intérêt ethnographique d’un conte ou d’un récit réside en sa représentativité culturelle. Le narrateur reproduit de manière directe ou indirecte les notions et les valeurs en vigueur dans sa communauté. En ce sens, la personne du narrateur est un médian; c’est le groupe qui s’exprime à travers lui. Dans la région subsaharienne, la majeure partie des données culturelles se transmet oralement. Les concepts véhiculés dans les récits subissent des transformations, des mutations incessantes, reflets ou illustrations de l’évolution du groupe, de sa mentalité, de ses croyances, de ses goûts, de sa situation sociale, économique et politique.

Dans les cultures majoritairement orales qui sont traitées par l’ouvrage, l’activité de la collecte ethnographique de récits populaires est à réaliser en prenant plusieurs précautions. Les concepts culturels véhiculés par les récits connaissent, lors de l’intervention de

l’ethnographe qui les collecte, un moment décisif de leur histoire: ils passent de leur (actuelle) précarité orale à leur fixation par enregistrement sonore ou par l’écriture. Ce changement grave de leur forme originelle ne doit pas entraîner celui de leur fond. Pour éviter ce dérapage latent, la collecte se soumet à deux contraintes qui lui sont particulières :

- ♦ Le manuel rappelle le principe dit « des guillemets », c’est-à-dire de la citation littérale et in extenso. L’ethnographe doit ainsi noter mot pour mot ce que le narrateur lui confie; l’emploi d’un enregistreur (autorisation/explication préalable) est recommandé, chaque fois que celui-ci est accepté et ne joue pas de rôle distrayant.

- ♦ Il importe, ensuite, de mettre en œuvre toutes les conditions d’une narration libre, ouverte et exhaustive. Le cadre de l’audition doit être, sinon familial, du moins agréable au narrateur. Le collecteur du récit n’a pas à intervenir, afin de permettre au narrateur de suivre le fil de ses idées et l’enchaînement de ses données selon sa propre logique, qui comporte en elle-même de multiples enseignements. Cette règle de non-intervention s’applique sans aucune exception, même quand un terme, une notion, voire un passage n’est pas compréhensible. L’ethnographe ne peut guère s’autoriser, à la condition que cela soit sans excès, que de petits hochements de tête, des sourires d’acquiescement ou d’encouragement pour resituer l’interview dans la relation naturelle entre un conteur et son auditeur attentif. Le temps de poser des questions pour éclairer les points obscurs de la narration ne vient qu’au terme de celle-ci. Le principe des guillemets est également appliqué aux réponses alors données. D’après le manuel, il est aujourd’hui toléré de les insérer dans le texte final du récit à la condition de signaler clairement ces implants. Il en va de même pour les ajouts ou les retours en arrière effectués par le narrateur lui-même. À ses pauses doivent exactement correspondre, dans sa transcription finale, la ponctuation et les alinéas.

- ♦ Enfin, les références exactes du récit, qui le situent avec précision, sont indispensables pour garantir sa fiabilité de son exploitation. Ces véritables fiches d’identité du relevé comportent les données suivantes: nom, prénom, sexe, âge, profession et/ou titre, origine, culture du narrateur et de la personne dont le collecteur (son nom est aussi à indiquer) tient éventuellement le récit, méthode du relevé (magnétophone, vidéo, notes) avec sa date exacte, ainsi que toute indication utile à la compréhension du récit ou concernant certaines de ses dimensions comme les circonstances du relevé.

La collecte de récits est, de toutes les activités de l’ethnographe, celle qui entrave le plus sa liberté : celle-ci est réduite au choix du domaine de recherche et du type de relevé. C’est l’ethnologue qui, lui, aura latitude pour sélectionner des citations,

rapprocher des passages, résumer, enfin pour interpréter ce texte brut à la conformité qui se doit donc d’être vraiment servile.

Application

Les objets du collectage ici évoqués sont principalement des récits populaires véhiculés en français, mais aussi en langues locales, ce qui est rendu possible grâce aux ressources de l’interprétariat. Il n’est pas question de corriger les textes pour les rendre académiques, mais au contraire de les conserver en leur forme. Ce qui pourra ultérieurement fonder d’instructives analyses linguistiques.

La méthode de classification liée à la charte, établie pour distinguer les récits populaires les uns des autres, tient compte de la réalité subsaharienne et du groupe-cible. La typologie de travail proposée par le manuel peut être considérée comme une présélection commode d’utilisation, destinée à orienter les enquêteurs en leur permettant d’identifier et de sérier leurs objets d’investigation. Elle ne présume pas des catégories éventuellement différentes que les ethnologues peuvent employer pour, plus tard, analyser et travailler à leur guise les contes et récits ainsi livrés à leurs réflexions. Cependant, cette classification n’est pas entièrement exempte de la critique d’être parfois trop diversifiée. Elle s’articule en sept blocs-types :

Le conte

L’imaginaire est présent dans toutes les formes de récits populaires. Mais le conte subsaharien, lui, est presque intégralement constitué de fantastique, dont les éléments sont transposés dans le cadre de la vie familière. Ce genre de récit est particulièrement instructif car il colle littéralement à la Weltanschauung du groupe. Le rôle éducatif des contes subsahariens avait été mis fortement en exergue par les recherches ethnologiques des années 1960 à 1970. À la remorque des travaux retentissants de D. C. Mc Clelland, certains allèrent même jusqu’à y trouver une des causes de ce que l’on appelait encore le « sous-développement ». Selon ces analystes, l’édénisme de leur contenu, particulièrement dans les cultures d’Afrique occidentale, ne préparerait aucunement à l’essor, c’est-à-dire à la lutte économique, au contraire des contes vindicatifs des pays du Nord. Le manuel souligne justement que la plupart des contes s’inscrivent en faux contre cette vision partielle et simplificatrice.

L’épopée familiale

L’épopée familiale est constituée de la somme des récits qui illustrent l’Histoire d’une lignée. Ces descriptions de hauts faits accomplis par des ancêtres, réels ou légendaires, flattent la fierté d’une descendance, renforcent et souvent établissent la position sociale de celle-ci. Une caractéristique courante des récits familiaux subsahariens est qu’ils sont connus hors des familles concernées. Ces récits s’enrichissent de détails qui les « enluminent » et tendent souvent à relier, au moyen de traces probantes, le passé au présent. Les griots transmettent certaines épopées qu’ils chantent à de nombreuses et lucratives occasions, ce qui peut aller jusqu’au harcèlement des héritiers de héros légendaires. Les récits, mythiques ou non, des ancêtres communs à une population entière sont pour cela proches des épopées familiales, dont ils sont l’extension.

Le récit parental

Les récits parentaux sont ceux qui sont contés aux enfants pour les divertir ou/et les éduquer. Les parents (au sens large) en

ont été témoins; ils relatent des observations, des expériences sociales qui leur sont contemporaines. Ces narrations brèves diffèrent, en ce sens, des épopées familiales, qui sont celles d'événements marquants, directement vécus par des ancêtres, véhiculés avec force détails à travers les générations et qui forment la saga d'une lignée. Elles ne sont pas non plus identiques aux contes qui, eux, relèvent de l'imaginaire impersonnel.

Le récit de vécu

Le récit de vécu retrace un événement auquel le narrateur n'a pas activement participé, mais dont il ne fut que témoin, le spectateur plus ou moins privilégié et qui l'a marqué par son caractère spectaculaire ou intense. Le récit de vie en est proche, mais est constitué de la narration d'une expérience individuelle, d'une tranche de vie personnelle au narrateur.

Le récit de mythe

Tout récit fantastique devient mythe quand il est cru et véhiculé d'une manière normée, c'est-à-dire reproductible de manière constante. Si la dimension poétique du mythe est directement saisissable, le symbolisme (forces incarnées, représentations traditionnelles, significations socio-politiques etc.) de cet imaginaire collectif ne pourra être, dans sa

complexité comparable à celle des contes, que décryptée que par l'ethnologue.

Le récit de vie

Ce genre est également pratiqué par le journaliste qui récolte du sensationnel au moyen d'interviews. L'ethnographe, quant à lui, dans le cas même du spectaculaire qu'il côtoie souvent, laisse plutôt guider son choix par le contenu culturel, c'est-à-dire caractéristique des mentalités et traditions des récits qu'il a l'occasion de relever. La matière, souvent peu banale, en est fournie par le souvenir d'expériences personnelles marquantes, de vécus individuels et réels. La mémoire autant que l'apprêt culturel embellissent ou stylisent ce type de récit.

Récits de mémoire collective

Ils sont la reprise narrative des événements qui constituent le vécu d'un groupe tout entier, liant ses membres et ses sous-ensembles en renforçant leur conscience d'appartenir à une communauté ethno-culturelle. Aux éléments réalistes de ce bien commun se mêlent souvent des aspects mythiques ou mystiques.

Le degré de fixation de ce type de narration, fonction du grand nombre de dépositaires de la mémoire collective, est moindre que dans le récit de mythe et

s'apparente plutôt à celui de l'épopée familiale. Cela peut aller jusqu'à la variation sur un thème, dont les détails changent sensiblement selon le conteur, qui insiste sur ceux qui le touchent, ou même répercute la matière avec une optique personnelle ou familiale fortement marquée.

Conclusion

L'utilisation du manuel ne peut qu'être recommandée, notamment par les pédagogues. En effet, il n'est besoin que de quelques séances explicatives guidées par l'ouvrage cité pour, au moyen des descriptions de sa charte de collectage, puis de la présentation des catégories qu'il illustre par des exemples typiques, pour rendre aussitôt opérationnels les intéressés. Les effets de cette formation accélérée sont spectaculaires : très rapidement, la récolte de récits populaires est abondante et peut être cataloguée, puis utilisée par les spécialistes. Ceux-ci, délestés d'une partie de la charge du collectage qu'ils devaient auparavant effectuer seuls, constatent avec soulagement que la tâche, jusqu'alors considérée comme surhumaine, est désormais susceptible d'être rondement menée. Ils peuvent enfin se consacrer, grâce au partage du travail et à cet appui, à des activités ethnologiques de plus grande qualité pour lesquelles ils restent irremplaçables.

L'apport de l'ouvrage est aujourd'hui particulièrement précieux. En effet, le mouvement de collectage connaît un fort ralentissement depuis cinq ans. Le manque de moyens des universités sahéliennes, de plus en plus délaissées par les programmes bilatéraux d'aide au développement et les instabilités liées aux désordres politico-ethniques qui écartèlent plusieurs pays côtiers sont autant de freins aux opérations enclenchées.

L'effort de collectage que le manuel vient renforcer participe à la prise de conscience des responsabilités culturelles des ressortissants de l'espace subsaharien. La collecte des données ethnographiques et ethnologiques du Sud a été trop longtemps menée, parfois même confisquée, par le Nord et ses représentants. Il est nécessaire et légitime d'élargir le cercle de celles et ceux qui s'attachent au collectage des contes et récits à leurs premiers héritiers. C'est à cette vaste tâche de véritable « réappropriation ethno patrimoniale » que cet ouvrage participe donc, ce qui a motivé son actuelle réédition. Et c'est pour garantir la modicité de son prix (10 Euros + port) qu'il est réédité et distribué par le canal universitaire (PIM – Faculté I, HfWU, Postf. 1349, D 72603 Nürtingen) après l'avoir été par la coopération publique allemande.

